

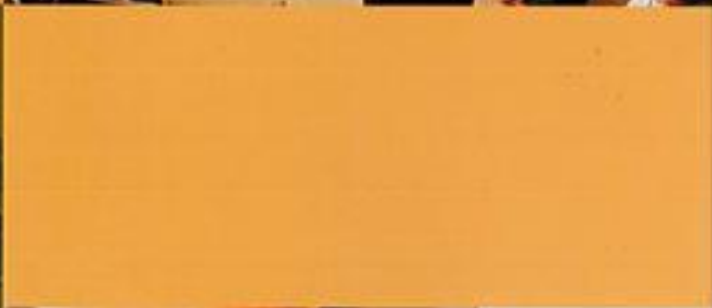


Rapport annuel 2017

Conseil de quartier de
Loretteville

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2017

Mon quartier, j'y vis, j'y vois!

TABLE DES MATIÈRES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
ACTIVITÉS.....	2
FINANCEMENT	3
ANNEXE I - États financiers.....	4
ANNEXE II - Synthèse des activités de consultation publique.....	6
ANNEXE III - Plan d'action	7
ANNEXE IV - Tableau de suivi des résolutions.....	9
ANNEXE V - Présentation de l'Assemblée générale 2018.....	21

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Loretteville est composé des personnes suivantes :

Mme	Anne Baril	Présidente	Élue	Avril 2016
M.	Karim El-Ouassiti	Vice-président	Élu	Avril 2016
M.	Guy Dombrowski	Trésorier	Élu	Avril 2017
Mme	Lucette Bouchard	Secrétaire	Élue	Avril 2017
Mme	Caroline L. Mineau	Administratrice	Élue	Avril 2017
Mme	Marie-Claude Gravel	Administratrice	Élue	Avril 2016
Mme	Christiane Tanguay	Administratrice	Cooptée	Mai 2017

Le *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. est composé de 11 personnes et que le quorum est de cinq (5) :

- huit (8) élues (quatre (4) hommes, quatre (4) femmes) et
- trois (3) personnes cooptées par les membres du c.a.

La durée des mandats électifs est de deux (2) ans et l'échéance des mandats alterne afin d'assurer une certaine continuité. Les personnes cooptées le sont pour un (1) an. Tous les mandats peuvent être renouvelés.

Le territoire du quartier Loretteville correspond, à quelques détails près, à celui de l'ancienne ville de Loretteville. Il fait partie du district électoral de Loretteville-Les Châtelés. Le conseiller du district, Monsieur Raymond Dion, est membre d'office du c.a. sans droit de vote.

ACTIVITÉS

Les assemblées ordinaires ont habituellement lieu chaque mois, sauf en période estivale. Elles sont annoncées sur le site internet de la Ville, ainsi que les séances spéciales, le cas échéant.

Le c.a. a tenu sept (7) séances au cours de 2017 et a donné son avis sur quatre (4) projets de modification au règlement sur l'urbanisme pour lesquels le conseil de quartier a également tenu la consultation publique requise par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Les activités sont décrites en détail dans la présentation en annexe.

Le conseil se prononce également sur des sujets relatifs à la qualité de vie dans le quartier. Les résolutions adoptées et les suivis effectués se trouvent dans le tableau en annexe.

FINANCEMENT

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 1 500,00 \$ par année de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

En 2017, le conseil de quartier a reçu de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles une subvention de 1180\$ et a encouru des dépenses de fonctionnement de 1116,42\$. L'actif net non affecté s'établissait à 381,03\$ au 31 décembre 2017.

L'état des activités financières au 31 décembre 2017 est détaillé en annexe.

ANNEXE I États financiers

Conseil de Quartier de Loretteville

C:\cql\cql12-17

Période = 01-12

Liste du Grand-Livre Janvier-December 2017

Folio Provenances des transactions comptables JJ-MMM-AA Référence Détails des Journaux Ouvertures Ecritures Fermetures					
#0001 Banque TD		Ouverture GL 0001 Période 1		317.45	
1	Provenance des Dépenses	31-Jan-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	Pièce PC 1 01
				1.95-	
Balance #0001 Banque TD Période 1					315.50
1	Provenance des Dépenses	07-Feb-17 AC 186	Dépenses souper travail	108.19-	1 02
1	Provenance des Dépenses	28-Feb-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	2 02
				110.14-	
Balance #0001 Banque TD Période 2					205.36
1	Provenance des Dépenses	07-Mar-17 AC 187	Marie-pier Grenier Février	93.00-	1 03
0001	Banque TD	24-Mar-17 JG 0	Subvention annuelle	1,180.00	2 03
1	Provenance des Dépenses	31-Mar-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	3 03
				1,085.05	
Balance #0001 Banque TD Période 3					1,290.41
1	Provenance des Dépenses	30-Avl-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	1 04
				1.95-	
Balance #0001 Banque TD Période 4					1,288.46
1	Provenance des Dépenses	02-Mai-17 AC 188	Marie-pier Grenier	82.00-	1 05
1	Provenance des Dépenses	02-Mai-17 AC 189	Ministre des Finances	34.00-	2 05
1	Provenance des Dépenses	31-Mai-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	3 05
				117.95-	
Balance #0001 Banque TD Période 5					1,170.51
1	Provenance des Dépenses	06-Jun-17 AC 190	Anne Baril dépenses	21.97-	1 06
1	Provenance des Dépenses	06-Jun-17 AC 191	Marie-pier Grenier secrétariat	92.00-	2 06
1	Provenance des Dépenses	06-Jun-17 AC 192	Chèque annulé	0.00	3 06
1	Provenance des Dépenses	06-Jun-17 AC 193	Marie-Pier Grenier secrétariat	87.00-	4 06
1	Provenance des Dépenses	06-Jun-17 AC 194	Marie-pier Grenier Rapports	30.00-	5 06
1	Provenance des Dépenses	06-Jun-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	6 06
				232.92-	
Balance #0001 Banque TD Période 6					937.59
1	Provenance des Dépenses	31-Jul-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	1 07
				1.95-	
Balance #0001 Banque TD Période 7					935.64
1	Provenance des Dépenses	31-Aut-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	1 08
				1.95-	
Balance #0001 Banque TD Période 8					933.69
1	Provenance des Dépenses	30-Sep-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	1 09
				1.95-	
Balance #0001 Banque TD Période 9					931.74
1	Provenance des Dépenses	03-Oct-17 AC 195	Anne baril lunch réunion	135.86-	1 10
1	Provenance des Dépenses	03-Oct-17 AC 196	Laura Dion Secrétariat	81.00-	2 10
1	Provenance des Dépenses	03-Oct-17 AC 197	Pascale gagnon Secrétariat	119.00-	3 10
1	Provenance des Dépenses	31-Oct-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	4 10
				337.81-	
Balance #0001 Banque TD Période 10					593.93
1	Provenance des Dépenses	30-Nov-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	1 11
				1.95-	
Balance #0001 Banque TD Période 11					591.98
1	Provenance des Dépenses	05-Dec-17 AC 198	Pascale Gagné secrétariat	149.00-	1 12
1	Provenance des Dépenses	05-Dec-17 AC 199	Guy Dombrowski frais comptable	60.00-	2 12

C:\cql\cql12-17 Conseil de Quartier de Loretteville Période = 01-12
 Liste du Grand-Livre Janvier-December 2017

Folio Provenances des transactions comptables JJ-MMM-AA Référence Détails des Journaux Ouvertures Ecritures Fermatures

1	Provenance des Dépenses	31-Dec-17 AC 0	Frais de banque	1.95-	3 12

			Balance #0001 Banque TD Période 12	210.95-	381.03
			Balance des transactions périodes 1-12	63.58	
			Fermeture GL 0001 Période 12	317.45	381.03

ANNEXE II

Synthèse des activités de consultation publique

Sujet	Titre du projet	Recommandation du conseil de quartier	Décision du conseil d'arrondissement
Normes de lotissement et d'implantation dans le secteur de la rue Lavallée Date : 2017-05-02	Projet de modification au <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 63431Ha - R.C.A.6V.Q. 209	Favorable - Recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 209.	Le règlement a été adopté tel quel.
Normes de lotissement et d'implantation dans le secteur de la rue des Orchidées-Blanches Date : 2017-06-06	Projet de modification au <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 633021Ha - R.C.A.6V.Q. 211	Favorable - Recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 211, en modifiant toutefois la largeur minimale des lots pour un bâtiment isolé de deux logements à 18 m.	À la suite de la recommandation du conseil de quartier, le règlement a été adopté avec modification en établissant la largeur minimale d'un lot à 16 m plutôt que 15 m.
Normes de lotissement et d'implantation dans le secteur de la rue Brousseau Date : 2017-10-03	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 63340Ha, R.C.A.6V.Q. 204	Favorable - Recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 204 tout en recommandant également au conseil d'arrondissement de moduler les normes de lotissement et d'implantation pour les terrains en forme de pointe de tarte.	À la suite de la recommandation du conseil de quartier, le règlement a été adopté avec modification.
Terrains vacants à l'intersection de la rue Racine et du boulevard Valcartier Date : 2017-10-03	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme</i> relativement aux zones 63413Mb et 63416Mb, R.C.A.6V.Q. 213	Recommander au conseil d'arrondissement de modifier la réglementation conformément au projet de règlement R.C.A.6V.Q. 213 pour le lot situé à l'ouest du boulevard Valcartier tout en conservant le statut quo pour le terrain situé à l'est de cette rue (ancien poste de taxi).	Le règlement a été adopté tel quel.

ANNEXE III

Plan d'action

Conseil de quartier de Loretteville

Février 2018

I - RAPPROCHER LE CONSEIL DE QUARTIER AUPRÈS DES RÉSIDENTS

1. Faire connaître le conseil de quartier auprès des citoyens

- Participer à divers événements sur le territoire de Loretteville
- Utiliser les panneaux *FIERTÉ CIVIQUE* lors des activités publiques
- Accorder des entrevues auprès des médias locaux

2. Assurer le maintien de la communication entre les citoyens et le conseil de quartier

- Assurer une présence régulière aux séances du Conseil d'arrondissement
- Susciter et encourager la tenue de séances d'information ou de discussion sur des sujets d'intérêt commun
- Faire connaître les bons coups du quartier sur Facebook

3. Favoriser la collaboration entre tous les intervenants du milieu et le conseil de quartier

- Renforcer la collaboration auprès d'organismes communautaires
- Participer aux tables de concertation des conseils de quartier tout en privilégiant les intérêts locaux

II - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE NOTRE MILIEU

1. Recueillir des données sur les préoccupations des citoyens

- Encourager la discussion sur Facebook
- Assurer le suivi

2. Établir une liste des enjeux du quartier de Loretteville dont :

- Poursuivre la revitalisation de la rue Racine
- Augmenter les stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite
- Assurer la qualité du déneigement dans les rues de Loretteville
- Privilégier une densification *douce* dans le quartier de Loretteville

- Valoriser les sites historiques et autres de Loretteville dont l'accès au sentier de la rivière Saint-Charles dans le secteur de Château-d'Eau
-

III – AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS NOTRE QUARTIER

1. Sécuriser les abords des écoles

- Poursuivre les démarches pour la construction ou le prolongement de trottoir
- Diminuer la limite de vitesse aux abords des écoles
- Sécuriser l'accès aux pistes cyclables

2. Maintenir des conditions routières sécuritaires et acceptables

- Améliorer la signalisation dans les rues de Loretteville
- Améliorer l'accessibilité au transport en commun

3. Améliorer le réseau cyclable de Loretteville

- Aménager deux bandes cyclables unidirectionnelles sur le boulevard des Étudiants
- Aménager deux bandes cyclables sur la rue de l'Hôpital entre le chemin du Golf et le boulevard Johnny-Parent

4. Informer les citoyens sur la sécurité routière

- Rédiger des capsules d'information sur Facebook

ANNEXE IV
Tableau de suivi des résolutions



**Tableau du suivi des résolutions des
procès-verbaux 2017**

NUMÉRO ET DATE	LIBELLÉ DE LA RÉOLUTION	SUIVIS
<p>RÉSOLUTION 17-CA-01</p> <p>Adoptée le 7 février 2017</p>	<p>Appui au dépôt du mémoire et à la signature de la lettre transmise au ministre en lien avec le projet de loi no 122</p> <p>Sur proposition de M. Cesar Gonzales, dûment appuyé par M. Karim El-Ouassiti, il est résolu d'approuver la demande de tenir une consultation générale sur le projet de loi no 122 intitulé Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs et d'entendre les Conseils de quartier de la Ville de Québec;</p> <p>D'appuyer le dépôt d'un mémoire et d'autoriser le président du Conseil d'administration à signer ce mémoire ayant pour objet de demander le retrait des dispositions du projet de loi no 122 abolissant le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme et de demander l'ajout de disposition obligeant la Ville de Québec à soumettre les règlements d'urbanisme adoptés à la suite d'un Plan particulier d'urbanisme au processus d'approbation référendaire.</p>	

<p>RÉSOLUTION 17-CA-02</p> <p>Adoptée le 7 février 2017</p>	<p>Remboursement de frais</p> <p>Approbation de la dépense de repas de la rencontre de travail Sur proposition de Mme Marie-Claude Gravel, dûment appuyé par M. Karim El-Ouassiti, il est résolu à l'unanimité d'approuver la dépense du repas des membres pour la rencontre de travail de ce mardi, 7 février 2017, dont la somme s'élève à 108,11 \$.</p>	<p>Dossier clos</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-03</p> <p>Adoptée le 7 février 2017</p>	<p>Paiement de la secrétaire de soutien</p> <p>Sur proposition de Mme Marie-Claude Gravel, dûment appuyé par M. Karim El-Ouassiti, il est résolu à l'unanimité par le conseil d'administration du Conseil de quartier de Loretteville de verser à Mme Marie-Pier Grenier, secrétaire de soutien, la somme de 93 \$ par séance : 85 \$ pour assurer la rédaction du procès-verbal et la mise à jour des tableaux des suivis de résolutions et 8 \$ pour couvrir les frais de déplacement encourus.</p>	<p>Dossier clos</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-04</p> <p>Adoptée le 2 mai 2017</p>	<p>Nomination des dirigeants au sein du conseil d'administration</p> <p><i>Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville nomme au poste de présidente M^{me} Anne Baril, au poste de vice-président M. Karim El-Ouassiti, au poste de trésorier, M. Guy Dombrowski et au poste de secrétaire, M^{me} Lucette Bouchard.</i></p>	<p>Dossier clos</p>

<p>RÉSOLUTION 17-CA-05</p> <p>Adoptée le 2 mai 2017</p>	<p>Consultation publique - Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 63431Ha, R.C.A.6V.Q.209</p> <p><i>Le conseil de quartier de Loretteville émet à l'unanimité, sans abstention, une recommandation favorable au Projet de modification de Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 63431Ha, R.C.A.6V.Q.209.</i></p>	<p>Dossier clos</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-06</p> <p>Adoptée le 2 mai 2017</p>	<p>Suivi du Regroupement des conseils de quartier (projet de loi 122) et adoption d'une résolution.</p> <p>Le Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec précise sa position comme suit :</p> <p>Il réitère sa demande de retrait des dispositions du projet de loi 122 qui enlèvent ou restreignent aux citoyennes et citoyens de la ville de Québec le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme, et ce, jusqu'à l'adoption ultérieurement d'une loi modifiant la Charte de la Ville de Québec ou la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme, après une consultation publique générale en commission parlementaire sur les processus de consultation et d'approbation référendaires, laquelle loi comporterait :</p> <p>Des dispositions pour bonifier le processus de consultation à la Ville de Québec en établissant des principes directeurs pour mettre en place un processus transparent et efficient;</p> <p>Des dispositions pour bonifier le processus d'approbation référendaire.</p>	

	<p>Sur proposition de M. Karim El-Ouassiti, dûment appuyé par Mme Lucette Bouchard, il est résolu d'appuyer cette résolution du Regroupement des conseils de quartier de la ville de Québec.</p>	
<p>RÉSOLUTION 17-CA-07</p> <p>Adoptée le 2 mai 2017</p>	<p>Reconnaissance pour le travail de madame Véronique Meloche</p> <p>Sur proposition de M. Karim El-Ouassiti, dûment appuyée par Mme Marie-Claude Gravel, la dépense pour l'achat d'un cadre comme cadeau de reconnaissance adressé à Mme Véronique Meloche est autorisée.</p>	Dossier clos
<p>RÉSOLUTION 17-CA-08</p> <p>Adoptée le 2 mai 2017</p>	<p>Mise à jour annuelle et immatriculation au registraire des entreprises</p> <p><i>Sur proposition de M^{me} Anne Baril, dûment appuyée par M^{me} Caroline L. Mineau, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville autorise M. Xavier Mercier-Méthé à remplir et à transmettre par Internet, au nom de la présidente du conseil d'administration, la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle du conseil de quartier et autorise le paiement de 34 \$ au Registraire des entreprises pour l'année 2017.</i></p>	Dossier clos
<p>RÉSOLUTION 17-CA-09</p> <p>Adoptée le 2 mai 2017</p>	<p>Paiement de la secrétaire de soutien</p> <p><i>Sur proposition de Mme Marie-Claude Gravel, dûment appuyée par Mme Caroline L. Mineau, le paiement à Mme Marie-Pier Grenier, secrétaire de soutien, de 82 \$, incluant 75 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 7 mars 2017 et 7 \$ pour couvrir des frais de déplacement, est adopté.</i></p>	Dossier clos

<p>RÉSOLUTION 17-CA-10</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Élection par cooptation de Mme Christiane Tanguay au poste d'administratrice</p> <p><i>Sur proposition de Mme Caroline L. Mineau, dûment appuyée par Mme Lucette Bouchard, Mme Christine Tanguay est cooptée à l'unanimité à titre d'administratrice du conseil de quartier de Loretteville.</i></p>	<p>Dossier clos.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-11</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Consultation publique - Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 63302Ha - R.C.A.6V.Q. 211 (rue des Orchidées-Blanches)</p> <p>Sur proposition de Mme Lucette Bouchard, dûment appuyée par M. Guy Dombrowski, le conseil de quartier de Loretteville émet à l'unanimité, sans abstention, une opinion favorable au projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 63302Ha - R.C.A.6V.Q. 211 amendé, en recommandant d'établir la largeur minimale de lot à 18 m (plutôt que les 15 m proposés) pour les bâtiments isolés de 1 ou de 2 logements.</p>	<p>Dossier clos.</p>

<p>RÉSOLUTION 17-CA-12</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Prolongement de la saison cyclable</p> <p>Sur proposition de Mme Lucette Bouchard, dûment appuyée par Mme Caroline L. Mineau, il est résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de résolution TCV-7 : prolongement de la saison cyclable.</p>	<p><u>Au 5 septembre 2017</u></p> <p>Madame L. Mineau confirme le dépôt à la Table Vélo des résolutions 17-CA-12 (Prolongement de la saison cyclable) et 17-CA-13 (Présentation des projets cyclables 2017).</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-13</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Prolongement de la saison cyclable (deuxième résolution)</p> <p>Les administrateurs n'appuient pas la résolution telle que proposée par la table de concertation vélo. Ils se réjouissent effectivement que la Ville investisse dans les projets cyclables et qu'elle collabore avec la table de concertation vélo, mais demeurent insatisfaits de la répartition inéquitable des projets dans les différents quartiers de la ville. Mmes Caroline L. Mineau et Anne Baril suggèrent de modifier la résolution et d'utiliser cette communication pour soumettre à nouveau les résolutions des projets cyclables antérieurement soumis qui n'ont pas été retenus et qui demandaient pourtant peu d'aménagements.</p> <p>Sur proposition de Mme Anne Baril, dûment appuyée par M. Karim El-Ouassiti, il est résolu à l'unanimité de modifier la formulation de la résolution TCV-8, proposée par la table de concertation vélo, afin qu'elle communique également les insatisfactions des administrateurs face à la répartition des projets sur le territoire, et d'y annexer les demandes antérieurement soumises par le conseil qui n'ont pas été retenues.</p>	<p><u>Au 5 septembre 2017</u></p> <p>Madame Caroline L. Mineau confirme le dépôt à la Table Vélo des résolutions 17-CA-12 (Prolongement de la saison cyclable) et 17-CA-13 (Présentation des projets cyclables 2017).</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-14</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Mémoire sur le schéma d'aménagement et de développement</p> <p>Sur proposition de Mme Anne Baril, dûment appuyée par Mme Caroline L. Mineau, il est résolu à l'unanimité d'appuyer</p>	

	le mémoire sur le schéma d'aménagement et de développement émis par la Table de concertation vélo.	
<p>RÉSOLUTION 17-CA-15</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Construction d'un trottoir aux abords de l'école de l'Aventure (rue Wilfrid-Caron)</p> <p>Il est proposé par M. Karim El-Ouassiti et dûment appuyé par Mme Lucette Bouchard :</p> <p>Que le Conseil de quartier demande à la Ville de Québec de poursuivre le trottoir sur la rue Wilfrid-Caron entre les rues Fortier et Louis IX ;</p> <p>Que le Conseil de quartier soit tenu informé des suites qui seront données au dossier.</p>	<p><u>Au 5 décembre 2017</u></p> <p>Retour reçu le 19 octobre 2017 : une étude aura lieu.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-16</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Prolongement du trottoir de la rue Morissette pour se rendre à l'école de Château-d'Eau</p> <p>Il est proposé par Mme Caroline L. Mineau et dûment appuyé par Lucette Bouchard :</p> <p>Que le Conseil de quartier demande à la Ville de Québec de poursuivre le trottoir de la rue Morissette jusqu'au boulevard Valcartier ;</p> <p>Que le Conseil de quartier demande à la Ville de Québec de construire un trottoir du côté sud du boulevard des Étudiants entre la rue Saint-Amand et le boulevard Valcartier ;</p> <p>Qu'à défaut de construire un trottoir du côté sud du boulevard des Étudiants entre la rue Saint-Amand et le boulevard Valcartier, un panneau d'arrêt soit installé à l'intersection de la</p>	<p><u>Au 5 décembre 2017</u></p> <p>Retour reçu le 19 octobre 2017 : Ce prolongement ne sera pas possible, car la Ville ne possède pas d'emprise à cet endroit.</p>

	<p>rue Saint-Amand et du boulevard des Étudiants afin de la rendre plus sécuritaire ;</p> <p>Que le Conseil de quartier soit tenu informé des suites qui seront données au dossier.</p>	
<p>RÉSOLUTION 17-CA-17</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Diminution de la limite de vitesse aux abords de l'école de l'Aventure</p> <p>Il est proposé par Lucette Bouchard et dûment appuyé par Karim El-Ouassiti :</p> <p>Que le Conseil de quartier demande à la Ville de Québec de diminuer la limite de vitesse de 50 km à 30 km sur un tronçon des rues avoisinantes de l'école de l'Aventure ;</p> <p>Que le Conseil de quartier soit tenu informé des suites qui seront données au dossier.</p>	<p><u>Au 5 décembre 2017</u></p> <p>Retour reçu le 19 octobre 2017 :</p> <p>Des travaux auront lieu sur la rue Fortier : nouvel aménagement à venir. Pour le moment, les limites de vitesse ne seront pas modifiées.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-18</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Remboursement pour l'achat d'un cadre</p> <p>Sur proposition de M. Karim El-Ouassiti, dûment appuyée par Mme Lucette Bouchard, il est résolu à l'unanimité d'approuver le remboursement de 21,97 \$ à Mme Anne Baril pour l'achat d'un cadre comme cadeau de reconnaissance offert à Mme Véronique Meloche.</p>	<p>Dossier clos.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-19</p> <p>Adoptée le 6 juin 2017</p>	<p>Paiement de la secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2017</p> <p>Sur proposition de M. Karim El-Ouassiti, dûment appuyée par Mme Marie-Claude Gravel, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement à Mme Marie-Pier Grenier de 82 \$, incluant 75 \$</p>	<p>Dossier clos.</p>

	pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2017 et 7 \$ pour couvrir des frais de déplacement.	
RÉSOLUTION 17-CA-20 Adoptée le 6 juin 2017	Paiement de la secrétaire de soutien pour la mise à jour et la mise en forme du tableau de suivi des résolutions de 2016 Sur proposition de M. Karim El-Ouassiti, dûment appuyée par Mme Marie-Claude Gravel, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement de 30 \$ à Mme Marie-Pier Grenier pour la mise à jour et la mise en forme du tableau de suivi des résolutions de 2016.	Dossier clos.
RÉSOLUTION 17-CA-21 Adoptée le 6 juin 2017	Paiement de la secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017 Sur proposition de Mme Marie-Claude Gravel, dûment appuyée par M. Karim El-Ouassiti, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement à Mme Marie-Pier Grenier de 97 \$, incluant : 75 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017 ; 15 \$ pour la mise à jour du tableau de suivi de résolutions 2017 ; 7 \$ pour couvrir des frais de déplacement.	Dossier clos.
RÉSOLUTION 17-CA-22 Adoptée le 5 septembre 2017	Paiement de la secrétaire de soutien M. Karim El-Ouassiti propose le paiement de 102 \$ à Mme Marie-Pier Grenier pour services rendus au CA dans le cadre de ses fonctions. Mme Christiane Tanguay appuie la proposition.	Dossier clos.

<p>RÉSOLUTION 17-CA-23</p> <p>Adoptée le 3 octobre 2017</p>	<p>Consultation publique - Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 63413Mb et 63416Mb, R.C.A.6V.Q. 213 – Intersection rue Racine et boulevard Valcartier</p> <p>À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de modifier la réglementation conformément au projet de règlement R.C.A.6V.Q. 213 pour le lot situé à l'ouest du boulevard Valcartier tout en conservant le statu quo pour le terrain situé à l'est de cette rue (ancien poste de taxi).</p>	<p>Dossier clos.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-24</p> <p>Adoptée le 3 octobre 2017</p>	<p>Consultation publique - Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 63340Ha, R.C.A.6V.Q.204 - rue Brousseau</p> <p>À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 204 tout en recommandant également au conseil d'arrondissement de moduler les normes de lotissement et d'implantation pour les terrains en forme de pointe de tarte.</p>	<p>Dossier clos.</p>

<p>RÉSOLUTION 17-CA-25</p> <p>Adoptée le 3 octobre 2017</p>	<p>Révision du programme de reconnaissance – Soirée annuelle des bénévoles de la Ville de Québec</p> <p>Sur proposition de monsieur Guy Dombrowski, dûment appuyé par madame Marie-Claude Gravel, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville demande à la Ville de Québec de réviser le programme de reconnaissance afin d'autoriser le dépôt de sa candidature en reconnaissance de services exceptionnels rendus par l'un de ses administrateurs, et ce, au même titre que les organismes reconnus par l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles lors de la soirée annuelle des bénévoles.</p>	<p><u>Au 5 décembre 2017</u></p> <p>Résolution à transmettre à la Ville.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-26</p> <p>Adoptée le 3 octobre 2017</p>	<p>Remboursement de frais</p> <p>Sur une proposition de monsieur Karim El-Ouassiti, dûment appuyé par madame Christiane Tanguay, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement de 135,86 \$ à madame Anne Baril pour le paiement du souper dans le cadre de la préparation de la consultation publique lors de la rencontre de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 2017.</p>	<p>Dossier clos.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-27</p> <p>Adoptée le 3 octobre 2017</p>	<p>Paiement de la secrétaire de soutien</p> <p>Sur une proposition de monsieur Karim El-Ouassiti, dûment appuyé par madame Marie-Claude Gravel, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement de 81 \$ à madame Laura Dion pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre du 5 septembre 2017 et les frais de déplacement.</p>	<p>Dossier clos.</p>

<p>RÉSOLUTION 17-CA-28</p> <p>Adoptée le 5 décembre 2017</p>	<p>Paiement de la secrétaire de soutien</p> <p><i>Sur une proposition de monsieur Karim El-Ouassiti, dûment appuyé par madame Lucette Bouchard, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement de 119 \$ à madame Pascale Gagné pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre du 3 octobre 2017, la mise en page d'une résolution et les frais de déplacement.</i></p>	<p>Dossiers clos.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-29</p> <p>Adoptée le 5 décembre 2017</p>	<p>Paiement de la secrétaire de soutien</p> <p><i>Sur une proposition de monsieur Karim El-Ouassiti, dûment appuyé par madame Marie-Claude Gravel, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement de 149 \$ à madame Pascale Gagné pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre du 5 décembre 2017, la préparation du tableau du suivi des résolutions 2017 et les frais de déplacement (60 \$ + 89 \$).</i></p>	<p>Dossier clos.</p>
<p>RÉSOLUTION 17-CA-30</p> <p>Adoptée le 5 décembre 2017</p>	<p>Dépenses de la trésorerie annuelle (papeterie, imprimante)</p> <p><i>Sur une proposition de madame Marie-Claude Gravel, dûment appuyée par madame Christiane Tanguay, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville autorise le paiement de 60 \$ à monsieur Guy Dombrowski pour les dépenses de la trésorerie annuelle (papeterie, imprimante, etc.).</i></p>	

ANNEXE V
Présentation de l'Assemblée générale 2018

Rapport annuel

2017

Conseil de quartier de Loretteville

Le mardi 3 avril 2018

Votre conseil
de quartier

Préparé par : Anne Baril, présidente

Guy Dombrowski, trésorier



CONSEIL
DE QUARTIER
LORETTEVILLE

*Mon quartier,
J'y vis, j'y vois!*

Le Conseil de 2017

- Karim El-Ouassiti, vice-président
- Lucette Bouchard, secrétaire
- Guy Dombrowski, trésorier
- Marie-Claude Gravel, administratrice
- Caroline Mineau, administratrice
- Christiane Tanguay, administratrice
- Anne Baril, présidente

Un gros merci pour
votre implication
citoyenne bénévole !

Un rappel: sa mission

CONSEILS DE QUARTIER

Qu'est-ce qu'un conseil de quartier?

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Structure de consultation et de concertation unique au Québec: implication des citoyens du quartier



Les réalisations

- 8 séances du Conseil : 1^{er} mardi du mois en février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre et décembre
- 3 consultations publiques liées à des modifications du zonage
- 30 résolutions adoptées
- Tableau détaillé du suivi des résolutions annexé au rapport annuel
- Implication du conseiller municipal, monsieur [Raymond Dion](#)

Présence assidue des membres bénévoles
du Conseil de quartier

Conseiller municipal: toujours présent pour
répondre aux questions des citoyens

Les moyens pour rejoindre les citoyens

- Page Facebook
- Site officiel de la Ville de Québec : www.ville.quebec.qc.ca
- Adresse courriel : conseilquartier.loretteville@ville.quebec.qc.ca
- Téléphone de la présidente : 418 717-0245

La participation des citoyens

- Plusieurs personnes présentes à chacune des consultations publiques tenues cette année
- Pour siéger au Conseil de quartier, il est encore temps de poser votre candidature

Bon jugement, sens de l'éthique, écoute, ouverture d'esprit et collaboration avec ses collègues du Conseil

Écouter les citoyens
Faire valoir les besoins et les problématiques
soulevées par résolution

Les problématiques du quartier soumises à la Ville de Québec

- **Appui aux travaux de la Table Vélo des conseils de quartier**
 - Prolonger la période d'ouverture des voies cyclables du 1^{er} avril au 30 novembre;
 - Rehausser la sécurité des cyclistes : accélérer le nettoyage, le peinturage et le balisage des voies cyclables au printemps pour que ces opérations soient complétées au plus tard une semaine avant l'ouverture des pistes
- **Plan directeur du réseau cyclable de la Ville: demandes spécifiques d'amélioration dans le quartier**
 - Boulevard des Étudiants : bande cyclable **puisque aucune infrastructure**
 - Rue de l'Hôpital : **solutions demandées** pour améliorer la circulation des cyclistes au travers des autos stationnées et de la circulation des autobus
 - Boulevard Valcartier: **améliorer la sécurité des cyclistes** pour rejoindre le corridor des Cheminots

Les problématiques du quartier soumises à la Ville de Québec

- **Sécurité des piétons** : demande la réalisation d'études visant la construction de nouveaux trottoirs dans le quartier
 - Poursuivre le trottoir sur la rue Wilfrid-Caron entre les rues Fortier et Louis IX;
 - Poursuivre le trottoir sur la rue Morissette jusqu'au Boulevard ValCartier dans le secteur de l'école du Château d'Eau;
 - Infrastructures piétonnières absentes sur le Boulevard des Étudiants entre Saint-Armand et ValCartier .

Les problématiques du quartier soumises à la Ville de Québec

- **Sécurité des enfants: limite de vitesse aux abords de l'école de l'Aventure**
 - Étude de vitesse demandée sur les rues avoisinantes afin de diminuer la vitesse de 50km/hre à 30 Km/hre;
 - Limite de vitesse variable sur le boulevard Johnny-Parent aux abords de l'école;

Un travail d'équipe

Suivi soutenu et concertation

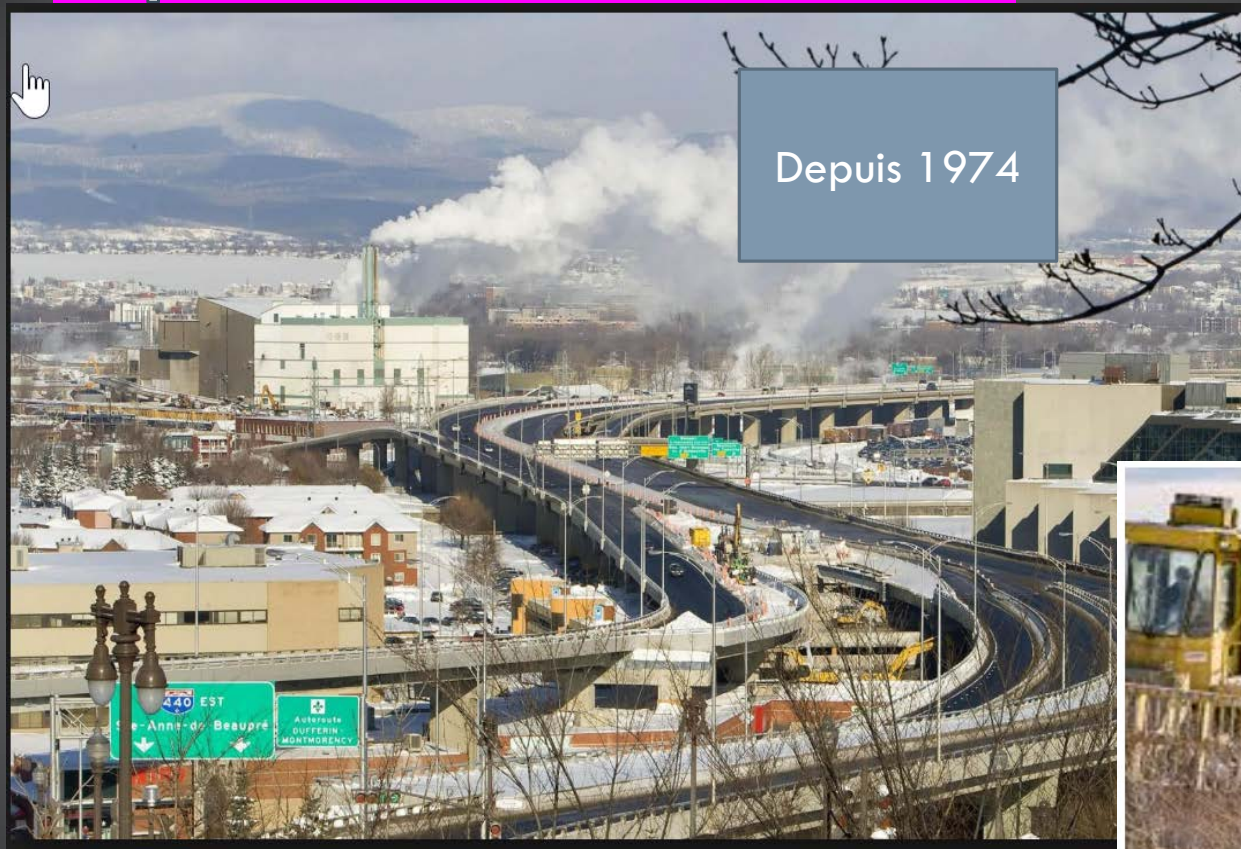
avec tous les acteurs concernés:
École, conseil d'établissement,
conseil de quartier, conseiller
municipal, personnel technique
et gestionnaire de la ville



La contribution du conseil à des dossiers d'importance qui débordent la vie du quartier

- Représentant sur le Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
 - 5 conseils de quartier : Lairet, Maizerets, Limoilou, Vieux-Limoilou, Chutes Montmorency et **Loretteville**
 - Mandat : vérifier si l'exploitation de l'incinérateur s'effectue en conformité avec les normes applicables
 - Faire des recommandations pour atténuer les impacts de l'incinération
 - Transmettre à la population des renseignements pertinents
 - Faire des recommandations concernant le plan de mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
 - Implication du conseil: 1 réunion par mois
 - Comité d'importance : 3 élus y siègent
 - Suzanne Verreault, Geneviève Hamelin, Steeve Verret

Dossier stratégique pour la Ville de Québec: enjeux environnementaux



Depuis 1974

312 000 tonnes
par année

Déchets résidentiels, institutionnels,
commercial, industriel, boues des 2
stations traitement des eaux



Enfouissement des
déchets lorsque non
incinérés

Les enjeux et priorités pour 2018

- Faire connaître le conseil de quartier
- Favoriser la collaboration avec les intervenants du milieu :

Un exemple concret



**Christiane
Tanguay**

Directrice générale



**Aide à la communauté
et services à domicile**



Services & aide financière

Que ce soit pour vous ou pour un membre de votre famille, l'équipe d'Aide à la communauté se fera un plaisir de vous aider à obtenir les services à domicile nécessaires afin de faciliter votre quotidien.


 Nos services

 Aide financière

Qui sommes-nous?

Aide à la communauté et services à domicile est une organisation sans but lucratif (OSBL) qui travaille depuis 1986 à améliorer la qualité de vie de ses clients en offrant des services d'aide et de soutien à domicile.

Nous joindre

 14, rue St-Amand
Québec, Québec,
G2A 2K9

 (418) 842-9791

Les enjeux et priorités pour 2018

- Demeurer proactif lors des consultations publiques en adressant à la Ville les enjeux importants soulevés par les citoyens:
 - Pour les nouveaux projets immobiliers : prise en compte du milieu architectural environnant et de l'impact sur le milieu bâti existant
- Participer aux séances du Conseil d'arrondissement et prendre une part active aux débats, discussions et des prises de positions

Les enjeux et priorités pour 2018

- **Participer aux travaux de la Table de concertation vélo**
 - le quartier a besoin de projets structurants visant à améliorer le transport sécuritaire des cyclistes vers les lieux récréatifs (parcs) et scolaires
- **Être à l'affût des problématiques de sécurité dans le quartier :**
 - à proximité des écoles;
 - pour le déplacement sécuritaire des piétons dans les rues: besoin de trottoirs et aux intersections : passages de piétons
- **Proposer des avenues de solutions :**
 - Revitalisation de la rue Racine;
 - Amélioration des parcs et des accès aux sentiers pédestres;
 - Gestion des espaces de stationnements ;
 - Suivre de près les changements à l'offre de transport en commun.

Les enjeux et priorités pour 2018

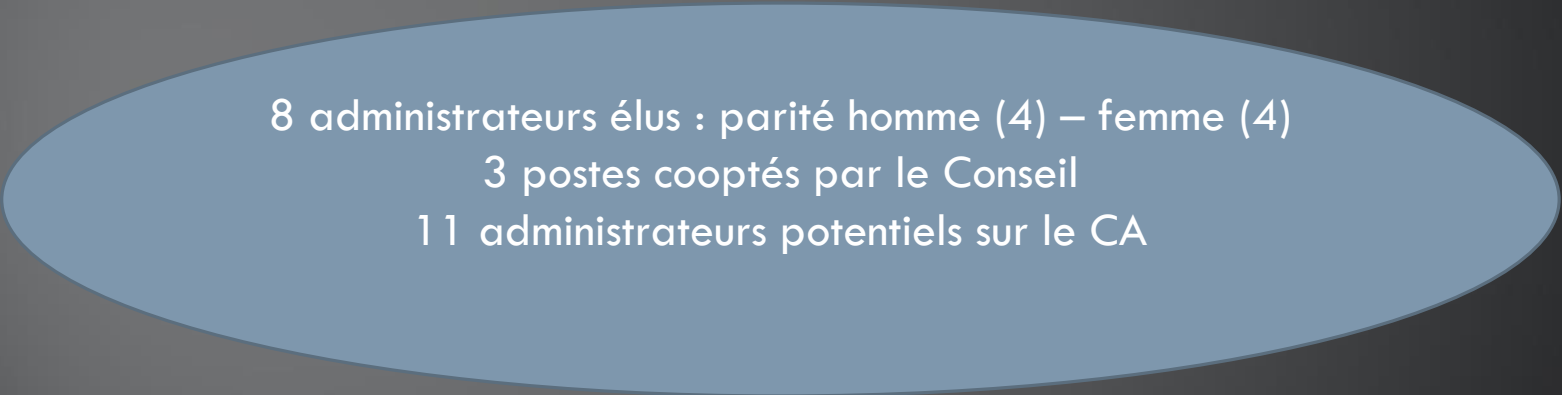
- Continuer la représentation du Conseil de quartier au sein du Comité Vigie de l'incinérateur
 - Promouvoir auprès des citoyens du quartier les bonnes pratiques en matières de gestion des déchets résidentiels;
 - Être un acteur et un proche collaborateur dans la gestion du changement lors de l'implantation des nouveaux modes de collecte des déchets dans le cadre de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.




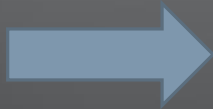
▶ MATIÈRES RÉSIDUELLES

Enjeux pour l'avenir du Conseil

- Quorum requis de 5 administrateurs présents pour adopter des résolutions et faire valoir la position du Conseil



8 administrateurs élus : parité homme (4) – femme (4)
3 postes cooptés par le Conseil
11 administrateurs potentiels sur le CA



Nous avons
besoin de vous!

Finance – bilan au 31 décembre 2017

Subvention de
fonctionnement
1500 \$

- Frais de banque : 23,40 \$
- Secrétariat : 793,00 \$
- Déplacement, représentation : 266,02 \$
- Divers : 34,00 \$
- Total des dépenses : 1116,42 \$
- Solde reporté au début : 317,45 \$
- Subvention : 1180,00 \$
- Solde reporté à la fin : **381,03 \$**

Décisions requises de la part de l'Assemblée générale annuelle

- Ratification du rapport annuel
- Ratification des états financiers

Remerciements spéciaux

- **Notre conseiller en consultations publiques :**
 - monsieur Xavier Mercier-Méthé
- **Notre secrétaire de soutien :**
 - madame Andr ane Lamothe
- **Notre conseiller municipal:**
 - Monsieur Raymond Dion